

CONDITIONS DE PARTICIPATION

10^e EDITION DES RENCONTRES DU PATRIMOINE ET DE LA CREATION
26 & 27 SEPTEMBRE 2020 – « AU FIL DE L'EAU »

1/ Un rendez-vous exceptionnel au logis de Chaligny

- **La 10^{ème} édition** des « Rencontres du Patrimoine et de la Création » se déroulera **les 26 et 27 septembre 2020**, en Sud Vendée, à 15 kilomètres au Nord de Luçon, dans les jardins du logis de Chaligny.
- Cette année, le thème de la manifestation sera “**Au fil de l'eau**” en référence au territoire qui accueille la manifestation depuis 10 ans et en clin d'œil à la course autour du monde qui partira des Sables d'Olonne quelques semaines plus tard.
- Nous mettrons en place des animations autour de ce thème tout au long du week-end et vous demandons de bien vouloir jouer le jeu également, en proposant soit une animation, soit une décoration de stand en lien avec la thématique. Les exposants les plus inspirés seront récompensés!...
- **Notre manifestation a bien évolué depuis la 1^{ère} édition en 2011 pour devenir une manifestation d'envergure, unique en Vendée. Vous êtes chaque année 100 à 120 exposants pour présenter vos savoir-faire à nos 3 500 visiteurs venus de tout le département et des alentours.**

2/ Critères de sélection

Critères obligatoires :

- Un travail de qualité (jugé par un groupe de 3 personnes minimum, membres du comité d'organisation)
- Un dossier complet au moment du comité de sélection
- Un visuel de chaque œuvre avec les dimensions et une explication (5 minimum) sont à fournir pour le comité de sélection
- Être installé sur le territoire ou à proximité
- Respecter le thème de l'édition 2020, « Au fil de l'eau... » et veiller à la cohérence des œuvres proposées
- Chaque œuvre doit avoir son cartel, titre et son prix indiqué pour l'évènement
- Chaque participant doit certifier sur l'honneur être l'unique auteur des œuvres qu'il expose et vend
- Chaque participant s'engage à respecter le règlement

Tous les artistes peintres et associations doivent s'inscrire dans une démarche de qualité. Il s'agit de mettre en avant les savoir-faire de la région.

3/ Votre stand

- Un plan général des emplacements sera communiqué à tous les peintres, au plus tard, 3 semaines avant la manifestation.
- Une réunion d'information sera également organisée, pour un repérage des lieux et des emplacements prévus, courant septembre.

 36 Rue Hervé de Mareuil
85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

 +33 (0)2 51 56 37 37

 rencontres-patrimoine@sudvendeelittoral.com

- Le peintre s'engage à installer et désinstaller ses œuvres dans son espace avec les moyens les plus appropriés. Il s'engage à ce qu'une personne soit présente sur le stand pendant toute la manifestation afin de surveiller leurs œuvres.

A lieu exceptionnel, savoir-faire exceptionnels. Il convient donc, à chaque peintre, de mettre en valeur son savoir-faire dans cette optique.

- Pour votre installation, les stands seront disponibles à partir du vendredi 25 septembre à 8h00. Nous vous garantissons l'installation du matériel.
- Les tentes des stands extérieurs se composent de 3 côtés bâchés. **Pour la nuit du samedi au dimanche, n'hésitez pas à prévoir de quoi fermer le quatrième côté. Nous ne serons pas en mesure de vous fournir ce quatrième côté.** Vous pouvez aussi vous arranger à remmener vos œuvres ou nous pouvons nous arranger pour trouver une pièce pour les protéger de la nuit.
- **Rappel :** Lors de votre départ, nous vous demanderons de bien vouloir remettre les tables, chaises et grilles qui vous auront été fournies pour le week-end à l'endroit prévu dans chaque pôle.

4/ Assurance

- L'organisateur est couvert pour les risques encourus au titre des animations qu'il organise. Pendant le montage-démontage du stand et les heures d'ouverture de la manifestation, le stand est sous la responsabilité de l'exposant.
- Un gardiennage est planifié à partir de 20h00 jusqu'à 9h00 le lendemain matin. Il s'agit d'une mise en place de moyens. L'organisateur s'efforcera d'effectuer une surveillance dans les meilleures conditions, mais sans garantir une obligation de résultats.
- **Attention :** les risques de vols sont plus importants hors période d'ouverture. C'est pourquoi, il est vivement recommandé aux exposants de recouvrir leurs objets d'un drap et de retirer, dans la mesure du possible, les objets de grande valeur.
- Il est obligatoire pour le peintre de se munir d'une assurance et de retourner l'attestation de responsabilité civile associative ou professionnelle avec le dossier d'inscription. L'exposant est responsable envers l'organisateur, les autres participants et les tiers, de tous dommages qui pourraient être causés par lui et par les personnes à son service, ou par les produits exposés par lui.

5/ Communication

- Les affiches et les flyers vous permettront de communiquer sur « Les Rencontres du Patrimoine et de la Création » au sein de votre association avant la manifestation.
- La version papier vous sera adressée par courrier dès validation de votre inscription. Des exemplaires supplémentaires seront disponibles dans tous les offices de tourisme de Sud Vendée Littoral (bureaux de Mareuil-sur-Lay-Dissais, Sainte-Hermine, Luçon, Chaillé-les-Marais, Saint-Michel-en-l'Herm, l'Aiguillon-sur-Mer et la Faute-sur-Mer).
- N'hésitez pas à communiquer également le nouveau site Internet et la page Facebook de l'événement :
 - www.rencontres-patrimoine.com
 - www.facebook.com/lesrencontresdupatrimoineetdelacreation

 36 Rue Hervé de Mareuil
85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

 +33 (0)2 51 56 37 37

 rencontres-patrimoine@sudvendeelittoral.com

6/ Participation

Elle comprend :

- La promotion de la manifestation,
- La mise à disposition d'un emplacement et de matériel
- La logistique de la manifestation
- Les bracelets permettant l'accès au site

7/ Informations générales sur la manifestation

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Samedi 26 septembre 2020 : 14h00 à 19h00

Dimanche 27 septembre 2020 : 10h00 à 19h00

Une inauguration aura lieu le samedi à 14h00.

ACCES A LA MANIFESTATION POUR LE PUBLIC

Le public peut accéder à la manifestation contre le paiement d'un droit d'entrée fixé à 4,00 € (gratuit pour les moins 18 ans).

Nous vous rappelons que les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la propriété, aussi bien ceux des visiteurs que des exposants.

 36 Rue Hervé de Mareuil
85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

 +33 (0)2 51 56 37 37

 rencontres-patrimoine@sudvendeelittoral.com